

# Charlie Zoulou n°062

## MARS 2008

VOUS POURREZ ESSAYER  
L'AT3 A PARTIR DU MOIS  
DE JUIN



VOIR AUSSI LA DERNIERE PAGE

**LES AILES ARDENNAISES**  
**Aérodrome des Ardennes 08090 BELVAL**  
**03.24.52.90.42**  
**E-mail: [ailes.ardennaises@wanadoo.fr](mailto:ailes.ardennaises@wanadoo.fr)**  
**Site Internet: [www.ailes08.com](http://www.ailes08.com)**

## Rappel

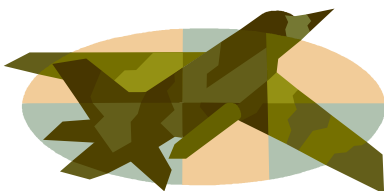
Le secrétariat est présent du mardi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 ( en été ) ou 16h30 ( en hiver )

En dehors de ces horaires, les pilotes brevetés, à jour de cotisation et en solde positif posséderont un code pour pouvoir entrer au club et accéder aux clés du hangar.

Ce code leur sera communiqué sur les relevés de comptes et sera changé au minimum le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Le code est composé de la lettre C suivi d'une série de chiffres qui, elle, peut être composée dans n'importe quel ordre. Ex : si le code est C 1244, vous pouvez composer C 4142, C 2144 etc....A vous de choisir le sens des chiffres qui vous semble le plus facilement mémorisable !

Concernant les ouvertures du dimanche et des jours fériés , une équipe composée de bénévoles se relaiera afin d'assurer une permanence et de veiller à la fermeture des portes le soir.



## LES INSTRUCTEURS

**Jacques MARTINEZ: 06.32.15.40.87**  
**Dominique SAUVAGE: 03.24.56.19.02**  
**Thierry WIAME: 0032.495.61.55.89**

---

## SEMAINE PORTE OUVERTE

**Du vendredi 09 au dimanche 18 mai**, la FFA organise une campagne de promotion nationale avec comme thème:

« **découverte** » **de notre aviation de loisir**, par conséquent nous aurons besoin de volontaires.

Si vous souhaitez nous aider, faites nous le savoir et donnez nous vos disponibilités.

Nous vous ferons part des évolutions de cette manifestation.

## JOURNEE VOLTIGE

A la demande de beaucoup de pilotes, un WEEK END voltige sera organisé courant mai.

Nous faisons en sorte que ce week end coïncide avec la clôture de la semaine porte ouverte c'est à dire le 17 et 18 mai.

La décision définitive sera prise le 22 mars.

Nous vous communiquerons la date exacte dans le prochain Charlie Zoulou.

### Médecins Aéronautiques

**ARNOULD Didier**

33 rue Bayard  
08000 Charleville-Mézières  
03.24.37.57.85

**RAOELISON Hélénilina**

08140 Pouru Saint-Rémy  
03.24.26.31.53 ou 06.07.03.48.88

**LEGROS Jean-Pierre**

08400 Monthois  
03.24.71.63.33

**Dr CANT**

6 Place Georges Mongin  
5550 Vresse sur Semois  
Belgique  
+ 32 ( 0 ) 61 500 648

### COURS THEORIQUES

Comme convenu dans le dernier Charlie Zoulou, les cours théoriques ont commencé. Guy Hanneke est à votre disposition **tous les samedis à partir de 17h30. VOUS ETES LES BIENVENUS**

# Compte rendu de la réunion du comité du 08 février 2008

## Présents :

Michel CANON, Etienne DRAPIER, François GALOIS, Bernard JEVAIS, Michel HYON,  
Jean Pierre LECLER, Gérard NOEL, Daniel NOIZET, Bernard SOREL, Jean Claude VERSTRAETEN,  
Philippe VINCENT

Excusés : Jean-Louis BERNARD, Patrick SOHIER, Michel VILLIERE,

---

Début de la réunion : 19h20

## Élection des membres du comité directeur

Daniel NOIZET, seul candidat, est élu au poste de secrétaire général avec  
10 voix et une abstention

Etienne DRAPIER, seul candidat, est élu au poste de trésorier avec 11 voix  
Michel VILLIERE est élu au poste de secrétaire adjoint à l'unanimité et en  
son absence

Lecture et approbation du CR de la réunion du comité du 14 décembre 2007  
Pas de compte rendu pour la réunion du comité du 11 janvier 2008 qui n'a  
pas eu lieu ( 5 présents sur 14 membres )

Lecture et approbation du rapport de l'Assemblée générale du 26 janvier 2008

## Site Internet :

La dépollution du site a été faite ce jour ( messagerie pilotes )  
Michel CANON, François GALOIS et Michel HYON se renseignent sur le  
coût financier d'un éventuellement changement de lieu d'hébergement no-  
tre site

## Commission comptes pilotes :

Etienne DRAPIER, avec la collaboration de Julie, se charge des retards de  
paiement.  
Il est décidé qu'après 30 jours de compte négatif, le pilote n'aura plus la  
possibilité de réserver un avion

## Commission communication :

Personne ne veut prendre en charge cette commission

## Commission animation :

Jean-Claude VERSTRAETEN prend en charge cette commission

---

### Questions diverses :

- l'horaire des réunions du comité est inchangé  
il est possible d'effectuer des règlements au club par virement  
nous sommes en relation avec Rethel pour éventuellement avoir un de  
leurs instructeurs pour des cours théoriques

d'après la FFA, " baptême de l'air " doit être remplacé par " vol d'initiation ".

Ce vol doit remplir quatre conditions :

- 1/2 heure maximum
- rayon maximum imposé
- terrain de départ identique au terrain de retour
- ces vols doivent représenter au maximum 8% des heures totales du club

Quel que soit son âge, le pilote devra être en possession d'un certificat médical de moins d'un an

il est demandé qu'un poste " Responsable BIA " soit créé.

Serge s'étant proposé pour ce poste, Michel HYON demande quelque temps de réflexion pour éventuellement postuler.

Mécanique : le XE doit partir pour le rentoilage, autrement RAS

Fin de la réunion : 21h10

## **TRANSFORMATION TT EN PPL**

La journée prévue pour transformer les TT en PPL en présence de Patrick Guy s'effectuera le **samedi 12 avril à 9h30 à l'aéro-club de Reims Prunay.**

La durée de la formation durera 1h30.

Il reste encore des places disponibles, si vous souhaitez y participer transmettez nous rapidement votre numéro de licence afin de valider votre inscription.

## **Votre aéroclub se propose de vous faire essayer 2 avions:**

- ◆ **ECOFLYER** les 11,12 et 13 avril 2008
- ◆ **l'AT3** pendant plusieurs mois à compter de juin 2008.

Le prix sera d'une centaine d'euros de l'heure

L'essai de ces machines est une occasion exceptionnelle

Alors venez en profitez afin de pouvoir nous donner votre avis sur l'achat d'une nouvelle machine.

Concernant l'ECOFLYER, vous pourrez réserver prochainement sur le site internet

**Le 29 mars à 20h, au club house :**

**REPAS DU MOIS**

- Apéritif
- Spaghetti bolognaise
- Salade fromage
- Dessert

Pour 12.00€ boissons comprises  
et en cadeau :

**ANIMATION SURPRISE!!!!!!**

Réservation avant le 25 mars.



**VEZ VENEZ NOMBREUX!!!!!!**

## RENOUVELLEMENTS OU PROROGATIONS DES LICENCES

### Prorogation de licence

Acte administratif effectué pendant la période de validité d'un titre aéronautique et qui permet au titulaire de continuer à exercer les privilèges associés à ce titre pour une nouvelle période donnée.



#### Conditions :

Réaliser au minimum 12h00 dans la 2<sup>ème</sup> année dont 1h00 avec un instructeur (**l'heure avec instructeur doit être réalisée en un seul vol et être notée sur une même ligne !**).

Réaliser au minimum 12 décollages et 12 atterrissages

#### Documents à envoyer au district :

Le carnet de vol préalablement arrêté (Phrase magique)\*

L'original de la visite médicale à jour (du mois en cours ou du mois précédent)

L'original de la licence (triptyque et licence d'origine)

Un enveloppe auto adressée et dûment timbrée (pour le retour des documents)



#### Conditions :

Réaliser 10h00 dans la 2<sup>ème</sup> année pour les moins de quarante ans  
ou 10h 00 dans l'année pour les plus de quarante ans

Réaliser au minimum 12 décollages et 12 atterrissages

#### Documents à envoyer au district :

Le carnet de vol préalablement arrêté (Phrase magique)\*

L'original de la visite médicale à jour du mois en cours ou du mois précédent (feuille jaune)

L'original de la licence (triptyque et licence d'origine)

Un enveloppe auto adressée et dûment timbrée (pour le retour des documents)



## Renouvellement de licence

Acte administratif effectué après l'expiration d'une qualification et qui renouvelle les privilèges de cette qualification pour une période donnée.



### Au préalable :

- Prendre contact avec un **Examineur (FE)**
- Envoyer au district une déclaration préalable relative au déroulement des épreuves d'aptitude et de contrôles des compétences signée par l'examineur
- Effectuer le test en vol

### Documents à envoyer au district :

- Le carnet de vol préalablement arrêté
- L'original de la visite médicale à jour
- L'original de la licence (triptyque et licence d'origine)
- Un enveloppe auto adressée et dûment timbrée (pour le retour des documents)



### Au préalable :

- Prendre contact avec un **Instructeur (FI)**
- Effectuer un test en vol

### Documents à envoyer au district :

- Le carnet de vol avec annotation de l'instructeur (APTE au BB)
- L'original de la visite médicale à jour
- L'original de la licence (triptyque et licence d'origine)
- L'attestation de contrôle en vol (délivrée par l'instructeur)
- Un enveloppe auto adressée et dûment timbrée (pour le retour des documents)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Adresse du District:

District aéronautique Lorraine Champagne Ardennes  
Service des licences  
Aéroport de Metz Nancy Lorraine  
BP 16 57420 GOIN

### Horaires d'ouverture:

MARDI ET JEUDI de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

## PHRASE MAGIQUE

Arrêté le présent carnet de vol au total général de (1).... .h....., dont  
(2) ...h... depuis le (3) ..... y compris (4) ...h... de vol en tant que  
commandant de bord avec (5)... décollages et ... atterrissages.

Certifié exact le .....

Signature :

- (1) Total général d'heures de vol (CDB et Double commande)
- (2) Total d'heures (CDB **et** Double commande) comptabilisé 12 mois en arrière à compter de la date de fin de validité de la qualification SEP.
- (3) Mentionner la date du départ du décompte.
- (4) Total d'heures de vol en CDB dans cette même période de 12 mois. (le minimum requis est de 6 heures en tant que CDB)
- (5) Minimum requis est de 12 décollages et 12 atterrissages

Le vol d'instruction en double commande avec un FI s'effectue dans la même période de 12 mois et est reporté en double dans le carnet de vol.

Il fait partie intégrante du minimum de 12 heures requis dans le cadre de la prorogation par expérience.

# PILOTES BAPTISEURS

Pour bénéficier de la qualité de pilote baptiseur au sein du club, plusieurs conditions doivent être remplies.

Être membre du club

Se porter volontaire pour être pilote baptiseur et avoir l'accord du chef pilote

Être à jour de sa cotisation

Posséder un compte positif de son compte pilote

Avoir sa licence et son certificat médical à jour

Avoir effectué 200 heures dont 30 heures de vol dans l'année

D'après le relevé de nos informations, voici la liste des pilotes qui étaient habilités à effectuer des baptêmes pour l'année 2007 :

Robert Bouillon

Michel Hyon

Denis Mouton

Daniel Noizet

Patrick Sohier

Jean Claude Verstraeten

Michel Villiere

Au cas où des informations nous manqueraient (ex : heures de vol effectuées dans un cadre extérieur à votre club etc....) et que vous souhaiteriez faire partie de cette liste, n'hésitez pas à nous le faire savoir et à nous communiquer les infos manquantes.

## TARIFS 15H00

Comme chaque année, les pilotes atteignant 15h00 de vol, bénéficient d'un tarif préférentiel sur les ROBIN 180CV (réduction de 10% du tarif).

Les heures sont comptabilisées du 1er janvier au 31 décembre mais la réduction est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

### **Bénéficiaires du tarif 15h00 jusqu'au 31.03.2008:**

Bouillon Robert, Canon Michel, Croisier Bernard, Didelot Nicolas, Dilasser Franck, Dupont Alain, Goens Geoffrey, Huré Etienne, Huwart serrier Cécile, Hyon Michel, Mouton Denis, Neyskens Christian, Prévot Philippe, Sohier Patrick, Sorel Bernard, Verstraeten Jean Claude, Villere Michel, Guillaume Philippe.



**VOUS POURREZ**

**L'ESSAYER**

**LES 11 12 ET 13 AVRIL**